



jeunesse
représentation
innovation sociale
fédéralisme
formation
international

Evaluation de la plus-value sociale des AGORAé



Synthèse

Etude réalisée par le cabinet ASDO Etudes pour la FAGE

Novembre 2013 – Octobre 2015



5 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, fondatrice de l'AFJ, membre de l'ESU et du CNAJEP

www.fage.org

Evaluation de la plus-value sociale des AGORAé

Etude réalisée par le cabinet ASDO Etudes pour la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) – *Novembre 2013 - Octobre 2015*

A l'initiative de la FAGE, la première AGORAé, épicerie solidaire étudiante, ouvrait en 2011 à Lyon. Pour sa quatrième année universitaire d'existence, le réseau comptait 12 AGORAé ouvertes dans toute la France, et d'autres épiceries en projet. Pour l'année universitaire 2014-2015, le dispositif a permis à 1 040 étudiants de bénéficier de l'aide apportée par les épiceries solidaires. Fort de ce développement et de ce déploiement territorial, le dispositif arrive aujourd'hui à un moment charnière. Avant d'aller plus loin, il est tenu de démontrer « objectivement » sa pertinence et son efficacité : produit-il les effets positifs attendus sur les trajectoires des bénéficiaires auxquels il vient en aide, du point de vue de leur hygiène de vie, de leur vie sociale et de leur réussite universitaire ? Dès l'automne 2013, la FAGE a souhaité initier une démarche d'évaluation de la plus-value sociale des AGORAé, lancée en collaboration avec notre cabinet.

Zoom – Qu'est-ce qu'une AGORAé ?

Les AGORAé constituent **la réponse de la FAGE à la paupérisation grandissante** observée chez les étudiants.

En complémentarité avec les solutions existantes, il s'agit d'**espaces inédits** gérés par des étudiants, pour des étudiants, et inscrits au sein même des établissements universitaires. Ils s'appuient sur **deux composantes** essentielles :

- **Une épicerie solidaire**, au fondement même du projet : elle a vocation à apporter une aide principalement alimentaire à des étudiants connaissant des fins de mois difficiles, moyennant une faible participation financière (20% des prix « classiques » environ) et une implication dans la vie de l'AGORAé.
- **Un lieu de vie** complémentaire et ouvert à tous : il a vocation à constituer un espace d'échanges et de lien social. Il accueille des actions de tous types (information, sensibilisation, ateliers, événements festifs), dans une logique de solidarité, de valorisation des compétences de chacun et d'engagement citoyen.

Ainsi, les AGORAé ont pour objectif de permettre aux étudiants de **se rendre plus disponibles pour leurs études**, en abaissant leurs dépenses alimentaires, tout en leur permettant d'accéder à un lieu promoteur de lien social et de valeurs citoyennes.

Zoom – La méthodologie de l'évaluation

1 La conception d'un outil de suivi du dispositif (EVAGO)

En concertation avec les gestionnaires des AGORAé, **un outil informatique** a été mis en place pour **recueillir de manière anonyme des informations clés** sur la situation des étudiants bénéficiaires et sur leur rapport à l'AGORAé. Il s'appuie sur 3 formulaires, renseignés avec l'étudiant à différentes étapes :

- Un questionnaire à « l'entrée » dans l'AGORAé (données de profils, difficultés, attentes) ;
- Un questionnaire à « la sortie » de l'AGORAé (données de bilan, modalités de fréquentation) ;
- Un questionnaire 4 mois après la sortie (évolution de la situation de l'étudiant).

2 Une enquête qualitative auprès d'étudiants bénéficiaires des AGORAé

Des entretiens approfondis ont été menés avec des étudiants fréquentant l'épicerie, dans 3 AGORAé (Lyon, Nice, Brest) aux caractéristiques différentes (ancienneté, volume de bénéficiaires, localisation de l'AGORAé...).

3 L'exploitation des premiers résultats quantitatifs après une « année pilote »

- Seul le questionnaire administré à l'entrée présente un nombre satisfaisant de répondants pour être pleinement exploité : **271 questionnaires renseignés** par les bénéficiaires de **10 AGORAé** différentes.
- Des éléments du questionnaire de bilan pourront être mobilisés (ces données n'ont à ce stade qu'une valeur illustrative en raison du faible volume de répondants : 36 bénéficiaires).

1 Les AGORAé « touchent-elles » les étudiants a priori ciblés par le dispositif ?

Evaluer la plus-value des AGORAé, c'est d'abord mieux connaître les situations des étudiants qui en bénéficient, ainsi que leurs attentes à l'égard du dispositif. L'année pilote de l'outil EVAGO a permis, pour la première fois, de disposer d'une vision d'ensemble de ces publics.

Les profils universitaires des étudiants

Les étudiants bénéficiaires des AGORAé **étudient pour la plupart à l'université** : c'est le cas de 75% d'entre eux, contre 67%* au niveau national. Qualitativement, ce chiffre s'explique en grande partie par les lieux d'implantation des AGORAé : la plupart sont situées au sein-même des locaux universitaires, et leur localisation *in situ* est déterminante pour faire des AGORAé des lieux « non-stigmatisants » et « accessibles » pour les étudiants.

Ils sont en moyenne **plus avancés dans leurs études et plus âgés** que l'ensemble des étudiants : la moitié des bénéficiaires est en master ou en 3^o cycle (contre 30% des étudiants en France*), et 22% d'entre eux ont plus de 25 ans (contre 15% des étudiants en France*). L'AGORAé intervient donc davantage à un stade avancé des parcours universitaires, alors que le soutien financier parental tend parfois à se réduire, et alors que certains étudiants sont tenus d'abandonner leur activité rémunérée pour des stages souvent peu rémunérateurs.

La moitié des bénéficiaires sont des étudiants internationaux (quasi exclusivement non-ressortissants européens), alors que seuls 13% de l'ensemble étudiants sur le territoire français correspondent à cette situation. Cette caractéristique est qualitativement bien identifiée par les équipes gestionnaires des AGORAé : ces situations correspondent à des étudiants souvent venus en dehors des accords d'échanges internationaux, n'ayant souvent pas ou mal anticipé le coût de la vie en France, et pour certains en situation d'isolement.

Au moment où ils accèdent à l'AGORAé, du point de vue de leur réussite universitaire, les étudiants accédant à l'épicerie **ne semblent pas rencontrer plus de difficultés que la**

* *Source* : Enquête Observatoire de la Vie Etudiante, 2013

moyenne des étudiants. En effet, 31% d'entre eux déclarent qu'il leur est déjà arrivé de ne pas valider un semestre universitaire ; or, les chiffres du Ministère de l'Enseignement Supérieur font état, pour l'année 2011-2012, d'un taux de passage de 44% en 1^{ère} année de licence et de 74% en 3^{ème} année de licence.

Le budget des étudiants

Près de la moitié des étudiants bénéficiaires sont boursiers, tandis que l'autre moitié n'est pas éligible aux aides étudiantes. Ces chiffres soulignent une surreprésentation des étudiants boursiers parmi le public des AGORAé, puisque seuls 35% des étudiants en France sont titulaires d'une bourse. Pour autant, le brassage d'étudiants boursiers et non boursiers dans des proportions équivalentes correspond bien aux objectifs initiaux et au public-cible du dispositif : **il s'agit aussi d'intervenir auprès des étudiants « juste en dessous » des seuils d'éligibilité**, mais qui peuvent néanmoins disposer d'un budget contraint.

	Etudiants**	Etudiants bénéficiaires AGORAé
Etudiants boursiers	35%	47%
Etudiants non boursiers	65%	53%

***Source* : Ministère Enseignement Supérieur, 2013-2014

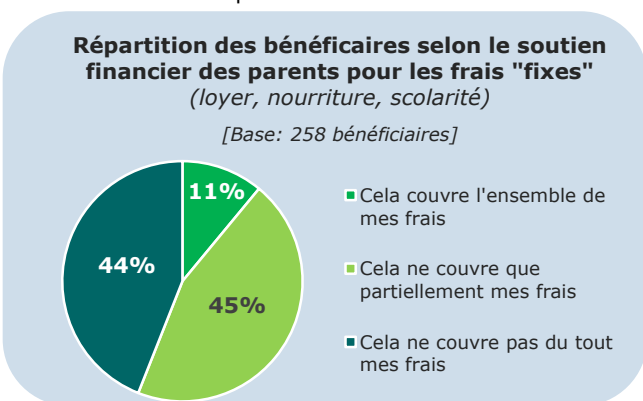
Près de 90% des étudiants fréquentant une AGORAé vivent dans un logement autonome (seul ou en colocation, au sein du parc privé ou en résidence CROUS) : à l'heure où les loyers des logements de petites surfaces tendent à croître, ce poste de dépense pèse particulièrement lourd dans le budget des étudiants bénéficiaires. **Un tiers des bénéficiaires vivent par ailleurs au sein d'une résidence CROUS** (contre 4% des étudiants en moyenne).

Le public des AGORAé travaille moins fréquemment que l'ensemble des étudiants : ils ne sont que 15% à déclarer exercer une activité « salariée » en parallèle de leurs études, alors qu'environ 45% des étudiants déclarent pratiquer une activité « rémunérée » (enquête OVE 2013). Plusieurs hypothèses peuvent éclairer cet écart, qui ne tient vraisemblablement pas uniquement aux marges de manœuvre permises par le soutien apporté par l'AGORAé. D'une part, les chiffres de l'enquête OVE englobent une grande variété d'activités « rémunérées » (et non salariées), parmi lesquelles sont inclus les stages, et des

volumes et fréquences d'activités très divers (par exemple, seuls 22% des étudiants exerçant une activité rémunérée plus de 6 mois par an). Par ailleurs, la surreprésentation des étudiants en second ou troisième cycle parmi le public des AGORAé a également une incidence sur le taux d'emploi des bénéficiaires (ceux-ci ne pouvant que très difficilement conjuguer emploi et stage, ou emploi et thèse de doctorat).

Des situations financières contraintes, impliquant des privations en matière de santé, de loisirs ou de nourriture

Souvent combinés ces facteurs décrivent des situations financières très fragiles. Dans la plupart des cas, les aides familiales ne permettent pas de couvrir l'intégralité des frais fixes du quotidien (loyer, nourriture, scolarité) : d'après les répondants, le soutien parental permet de faire face à l'ensemble de ces dépenses dans seulement 10% des cas.



Le recours à l'emprunt est également plus développé du côté des publics des AGORAé, puisque 15% d'entre eux déclarent avoir contracté un prêt bancaire afin de financer leurs études (contre environ 6% en moyenne chez les étudiants en France).

En moyenne, les ressources des étudiants bénéficiaires des AGORAé s'élèvent à 528 € par mois, tandis que le montant moyen de leurs charges mensuelles atteint 445 €. Ces valeurs traduisent en elles-mêmes des budgets particulièrement modestes. Lorsque ces ressources et ces charges sont mises en perspectives, le reste à vivre moyen s'élève à 2,70 € par jour et se situe dans le « bas » de la fourchette d'éligibilité aux AGORAé*.

* *Définition* : Le reste à vivre quotidien est le seul critère d'accès à l'épicerie de l'AGORAé. Il correspond à la formule suivante : (ressources mensuelles – charges mensuelles)/30 jours/nombre de personnes à charge dans le foyer. Pour bénéficier du soutien de l'épicerie de l'AGORAé, il doit être compris entre 1,20€/jour et 7,50€ par jour.

Une analyse plus fine des situations budgétaires des étudiants fait apparaître deux grands « profils-types » :

- Pour l'essentiel, des étudiants « sur le fil », confrontés à des problèmes financiers qui se traduisent par une difficulté récurrente à « joindre les 2 bouts » et à maintenir le budget à l'équilibre. Les postes de dépenses font l'objet d'un suivi minutieux, et les frais imprévus peuvent mettre l'étudiant en grande difficulté ;
- De manière plus marginale, des situations financières très critiques, structurellement déficitaires, qui peuvent se traduire par des difficultés avec les banques, voire des dettes. Les chiffres en témoignent : sur l'ensemble des répondants, un quart des bénéficiaires se situe en deçà du seuil inférieur de la fourchette d'éligibilité au dispositif (reste à vivre inférieur à 1,20 €/ jour). Plus encore, 17% des publics des AGORAé ont un reste à vivre négatif, traduisant des charges plus élevées que leurs ressources, signes d'un budget déficitaire.

Si ces situations de précarité sont plus ou moins fortes selon les bénéficiaires, elles se traduisent dans la plupart des cas par des restrictions et des privations sur les postes budgétaires considérés comme les plus aisément « compressibles ». En premier lieu, ce sont les dépenses de loisirs qui sont strictement contrôlées : il s'agit avant tout des pratiques culturelles, des pratiques festives ou de sociabilité. Plus de la moitié des bénéficiaires déclarent ainsi n'avoir participé à aucune soirée étudiante durant le mois précédent, et 46 % d'entre eux n'ont pas fait de sortie culturelle.

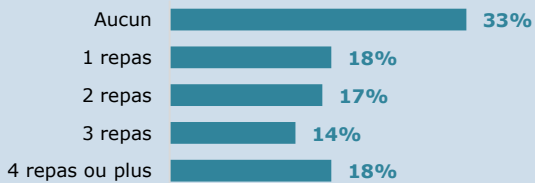
“ Oui, je renonce à des choses: les sorties, aller boire un verre. J’y vais, mais je ne prends rien. J’aimerais bien acheter des bouquins, mais je ne peux pas ... ”

Le budget de santé se voit également affecté par la situation financière des étudiants : ainsi, 48% d'entre eux déclarent avoir déjà renoncé à consulter un professionnel de santé pour des raisons financières, contre seulement 13% chez l'ensemble des étudiants (chiffre OVE 2013).

Enfin, les contraintes budgétaires ont aussi une incidence sur leur régime alimentaire. 60% des étudiants interrogés considèrent que leur alimentation manque de fruits et légumes, et 62% qu'elle ne compte pas suffisamment de viande et de poisson. Ils sont deux tiers à déclarer

« réduire » ou « supprimer » des repas régulièrement. 70% des bénéficiaires de l'épicerie expliquent ces manques et ces privations par des raisons financières.

Hors petits-déjeuners, sur les 14 repas que compte une semaine type, combien de repas as-tu réduit ou supprimé ?
[Base: 253 bénéficiaires]



En revanche, dans la majorité des cas, les étudiants enquêtés ne se trouvent pas en situation d'isolement social. La plupart d'entre eux ont des relations amicales – 4 bénéficiaires sur 5 déclarent avoir partagé au moins un repas ou un verre avec des amis le mois précédent – et ont le sentiment d'être « entourés » par leur famille. Néanmoins, une part non négligeable des bénéficiaires (environ 20%) considère qu'elle ne peut pas compter sur ses proches.

Compte-tenu de toutes ces difficultés, 1 étudiant fréquentant l'AGORAé sur 5 déclare bénéficier par ailleurs d'un accompagnement social (assistant social de l'université ou en dehors, centres sociaux CCAS etc.). Cette information constitue un enseignement fort : alors que la complémentarité du soutien apporté par l'AGORAé avec l'accompagnement proposé par les professionnels du social constitue un principe fort du dispositif, cette proportion semble bien correspondre à la part des publics se trouvant dans des difficultés potentiellement lourdes, et relevant *a priori* des dispositifs d'aide d'urgence. Les passerelles avec les dispositifs d'accompagnement existants semblent donc s'opérer dans l'ensemble, même si davantage de situations pourraient bénéficier d'un appui social complémentaire.

Point de synthèse : les AGORAé « touchent » dans l'ensemble bien les étudiants qu'elles ciblent *a priori*, et qui sont confrontés à des situations de précarité qui mettent en péril leur hygiène de vie et leur réussite universitaire.

→ Il s'agit pour l'essentiel d'étudiants au budget tendu, parfois momentanément déstabilisé, boursiers comme non-boursiers « juste en dessous » des seuils mais rencontrant pour autant des « fins de mois

difficiles ». Pour la plupart, et malgré cette tension budgétaire, il s'agit d'étudiants qui parviennent à ne pas avoir à exercer une activité salariée en parallèle de leurs études, mais qui pour autant sont contraints à certaines privations parfois lourdes de conséquences (hygiène alimentaire, santé etc.).

→ Elles touchent également des publics aux problématiques plus lourdes, *a priori* non ciblées par le dispositif. Ces situations recouvrent des étudiants qui disposent d'un reste à vivre très faible, voire dont le budget est structurellement déficitaire, et que les AGORAé devraient en principe rediriger vers les dispositifs d'urgence et d'accompagnement social *ad hoc* sans les prendre en charge.

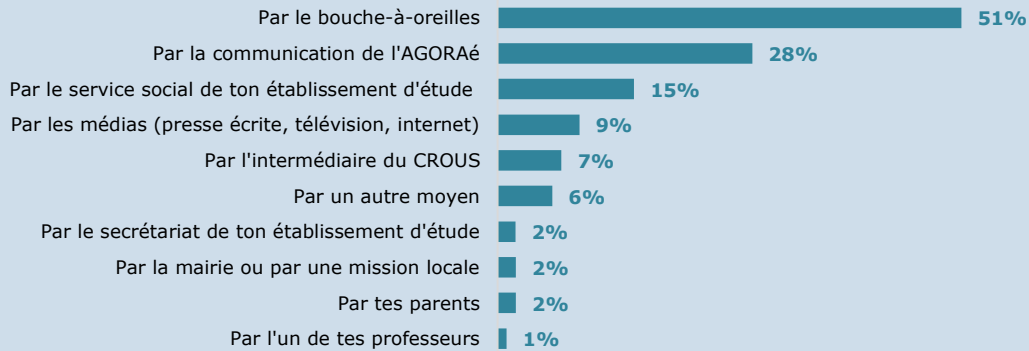
2 Comment l'AGORAé est-elle connue des étudiants ? Son positionnement permet-il de la rendre « accessible » même à ceux « qui n'osent pas » ?

Observant le cloisonnement entre les dispositifs d'aide sociale classiques et les publics étudiants, la FAGE a misé sur des AGORAé accessibles et non stigmatisantes, permettant d'opérer les redirections nécessaires lorsque la situation le nécessite. Pour cela, elle a souhaité donner au dispositif un « visage étudiant » permettant de limiter le non-recours et de venir en aide à cette précarité étudiante en partie « invisible ».

Pour l'année universitaire 2014-2015, les trois quarts des bénéficiaires accèdent à l'épicerie de l'AGORAé pour la première fois. La moitié (51%) des étudiants en ont entendu parler par le bouche-à-oreille, tandis que 28% d'entre eux ont pris connaissance du dispositif grâce à la communication de l'AGORAé (affiches, communication en amphi etc.). Ces chiffres soulignent tout l'intérêt de l'importante mobilisation des bénévoles et des volontaires en service civique des AGORAé, qui travaillent à les faire connaître dans les établissements universitaires, et dont les efforts s'avèrent payants. Les vecteurs de communication plus « institutionnels » sont à l'inverse moins cités par les étudiants. En particulier, 15% des bénéficiaires ont été orientés vers l'épicerie par le service social de leur établissement : ce chiffre recouvre en réalité des degrés de collaboration très hétérogènes d'une AGORAé à l'autre.

Comment as-tu eu connaissance de l'AGORAé ?

[Base 255 répondants ; plusieurs réponses possibles]



Malgré tout, le premier pas vers l'AGORAé est loin d'« aller de soi ». Beaucoup d'étudiants bénéficiaires reconnaissent avoir « mis du temps » à se décider avant de pousser la porte de l'épicerie. Pour les étudiants étrangers, ces craintes tiennent souvent à une mauvaise maîtrise du français. Mais elles peuvent également faire écho à des difficultés à s'inscrire dans une relation d'aide, qui peut être perçue comme stigmatisante ou inadéquate par rapport à sa situation.

“ Avec mon caractère, je n'aurais jamais dit de moi-même que j'avais des problèmes ! [...] Je me serais serré la ceinture un peu plus, j'aurais assumé mes choix. ”

Si la démarche n'est donc pas « évidente », plusieurs facteurs facilitent la venue d'étudiants vers le dispositif, et sont fortement valorisés par les bénéficiaires : la localisation des AGORAé au sein de l'établissement d'étude, son visage étudiant (« des étudiants pour des étudiants ») ou encore l'invitation « de proche en proche » :

“ Mon coloc' était bénéficiaire de l'AGORAé : il ne me l'a pas présenté du tout comme étant une aide sociale, mais une épicerie pour les étudiants. Du coup, je l'avais bien perçu, je n'avais pas cette hantise. S'il me l'avait présenté comme une aide sociale, j'aurais pensé que j'aurais eu besoin d'expliquer dans le détail ma situation, et je n'avais pas envie. ”

Point de synthèse : L'évaluation conforte le positionnement des AGORAé : s'il ne lève pas toutes les réticences qu'éprouvent certains étudiants à se placer dans une relation d'aide, le « visage étudiant » de l'épicerie et du lieu de vie est fortement valorisé par les bénéficiaires rencontrés. Certains l'expriment explicitement : ils

n'auraient pas sollicité d'aide si l'AGORAé n'avait pas été sur leur chemin.

3 Comment les étudiants perçoivent-ils l'AGORAé ? Comment la fréquentent-ils et comment s'y investissent-ils ?

L'épicerie solidaire est au fondement même du projet AGORAé : elle en constitue le point d'entrée, mais a vocation à mobiliser plus largement les bénéficiaires et l'ensemble des étudiants dans la vie du lieu de vie, dans une logique de mixité, de lien social, et d'engagement citoyen.

Du point de vue des attentes exprimées par les étudiants à l'entrée dans le dispositif, l'AGORAé est avant tout identifiée comme une épicerie, permettant d'acquérir des denrées alimentaires à moindre frais. Les autres dimensions que revêt l'AGORAé (lien social, accès aux droits, citoyenneté, etc.) sont en revanche moins citées par les bénéficiaires au titre de leurs attentes (voir encadré ci-après). Ces résultats ne sont guère surprenants : l'épicerie constitue bien la « locomotive » du projet ; elle est une manière d'« accrocher » et de mobiliser les étudiants au-delà dans la vie du projet.

Pour autant, cette perception des AGORAé reste prégnante dans l'esprit de l'essentiel des bénéficiaires, et a une incidence sur les modalités de fréquentation de l'épicerie. Pour les étudiants qui s'y rendent, il s'agit en premier lieu de faire des achats à bas coûts : ils s'inscrivent en ce sens davantage dans une logique de « consommation » plutôt que dans une perspective d'implication et de participation.

Zoom - Les attentes des bénéficiaires à l'égard de l'AGORAé à l'entrée dans le dispositif (note moyenne attribuée sur 10)

[Base : 252 bénéficiaires]



Les gestionnaires des AGORAé soulignent que, dans la plupart des cas, la totalité (ou quasi-totalité) du « panier » a été consommée chaque mois par les bénéficiaires. En revanche, lorsqu'on leur demande d'apprécier la fréquentation de l'AGORAé (pour des actions et animations, en dehors de l'épicerie), ils concèdent que l'espace est investi par un faible nombre d'étudiants inscrits.

A la sortie du dispositif, **les 2/3 des étudiants bénéficiaires considèrent d'ailleurs qu'ils ont peu contribué à la vie et à l'animation de l'AGORAé.** La dimension « lieu de vie » et les possibilités qu'il offre restent peu investis par les étudiants bénéficiaires. Deux raisons principales sont invoquées par les étudiants rencontrés : certains n'y voient pas d'intérêt particulier dans la mesure où ils disposent déjà d'espaces de sociabilité constitués ; d'autres, en revanche, craignent de ne pas parvenir à s'intégrer dans un groupe qui se serait déjà formé.

L'investissement des bénéficiaires dans le fonctionnement et l'animation du lieu de vie reste donc l'exception. Lorsqu'un tel engagement existe, il s'agit d'un petit « noyau » de bénéficiaires très actifs, qui le plus souvent connaissent et s'investissent déjà dans le milieu associatif et/ou dans des collectifs militants. Promouvoir une dynamique de solidarité et de partage via des activités et des temps d'échange collectifs leur semble particulièrement bien s'inscrire dans la « philosophie » des AGORAé.

“ On m'a proposé de m'investir dans l'animation. [...] Je viens aux soirées [...], j'ai monté un atelier théâtre [...] On m'a proposé d'animer un atelier nail art... Je me dis que tout le monde n'a pas l'argent pour se payer des cours de théâtre. Nous, on sait des choses, donc on peut aider... C'est du partage ! ”

Si cet investissement reste le fait d'une part assez restreinte de bénéficiaires, **beaucoup d'étudiants déclarent pour autant qu'ils seraient prêts à s'investir au sein du lieu, mais qu'ils ne savent pas comment « s'y prendre ».** Bien que peu se souviennent qu'elle leur ait été explicitement exposée, ils valorisent la logique d'engagement réciproque, de « donnant donnant », mais ont en général du mal à imaginer en quoi ils pourraient venir en aide aux porteurs des AGORAé et semblent attendre des gestionnaires une posture plus « proactive ».

“ J'envisage de le faire [les aider] au moins une fois. On vient ici, on nous aide, on doit les aider réciproquement. ”

Point de synthèse : D'abord identifiée comme des épicerie solidaires avantageuses d'un point de vue financier, **les AGORAé ont aujourd'hui plus de difficultés à susciter la mobilisation** des bénéficiaires dans la vie du projet. L'investissement régulier dans le fonctionnement et l'animation du lieu de vie reste l'exception, mais beaucoup d'étudiants déclarent qu'ils

seraient prêts à s'investir, sans véritablement imaginer à ce stade de quelle manière.

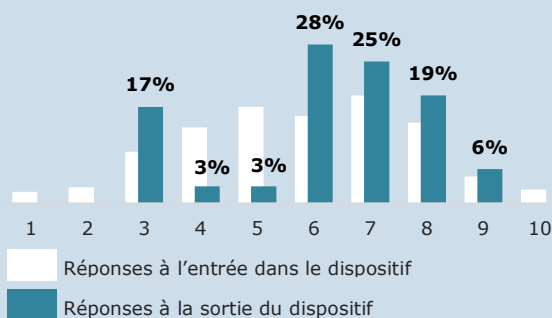
4 Quels sont les effets de la fréquentation de l'AGORAé sur l'hygiène de vie et la réussite universitaire des étudiants ?

Les AGORAé ont pour objectif premier d'apporter un mieux-être aux étudiants fragiles exposés à des situations de précarité. Cela concerne à la fois leur hygiène alimentaire, mais aussi leur réussite universitaire : en leur apportant une aide permettant de « desserrer » leur budget alimentaire, l'AGORAé permettrait d'éviter aux étudiants d'exercer une activité professionnelle potentiellement préjudiciable pour leurs études.

Grâce à la fréquentation de l'AGORAé, la situation des étudiants bénéficiaires semble avoir évolué dans le sens d'une meilleure hygiène alimentaire : ils sont 78% à considérer qu'ils disposent d'un régime alimentaire sain et équilibré à la sortie du dispositif, contre 55% leur entrée*.

Sentiment d'avoir un régime alimentaire sain et équilibré

[Base : 271 bénéficiaires à l'entrée; 36 à la sortie]



Précaution méthodologique : Les volumes de répondants n'étant pas identiques, cette comparaison doit être interprétée avec prudence et présente avant tout une valeur illustrative.

Les trois types de produits les plus achetés à l'épicerie sont les aliments de base (pâtes, riz, semoule etc.), les

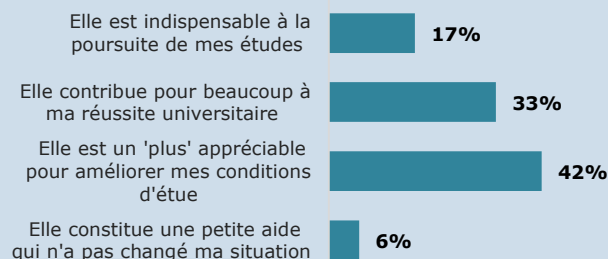
* **Précision méthodologique :** Les étudiants étaient invités à se positionner sur une échelle allant de 0 à 10 : 0 correspond à une situation où ils considèrent que leur régime alimentaire est déséquilibré et nuisible pour leur santé ; 10 correspond à une situation où ils considèrent que leur régime alimentaire est parfaitement sain et équilibré. Les chiffres ici présentés correspondent aux notes supérieures à 5.

conserves, puis les laitages. Si ces éléments ne suffisent pas à constituer une alimentation équilibrée, bon nombre de bénéficiaires ont déployé des stratégies d'achat permettant d'assurer une complémentarité entre les achats réalisés à l'AGORAé, et ceux réalisés dans les enseignes commerciales classiques. Pour plus des trois quarts des étudiants, les marges de manœuvre financières dégagées par la fréquentation de l'AGORAé a permis de **répercuter les économies réalisées pour l'achat de produits alimentaires jusqu'alors jugés inaccessibles** (la viande, le poisson, les fruits et légumes etc.). D'autres s'approvisionnent également à l'AGORAé pour constituer des « réserves » de denrées non périssables en cas de « coup dur ». D'autres enfin, beaucoup moins fréquents, essaient de cuisiner uniquement avec les produits de l'AGORAé : dans ce cas seulement, et compte-tenu des produits disponibles à l'AGORAé, la fréquentation de l'épicerie n'est pas toujours synonyme d'un meilleur équilibre alimentaire.

Au-delà de la plus-value d'un point de vue alimentaire, les bénéficiaires perçoivent plus largement des effets positifs de l'AGORAé sur leur réussite universitaire.

Dans l'ensemble, que dirais-tu de l'aide apportée par l'AGORAé dans l'amélioration de tes conditions d'études ?

[Base : 36 bénéficiaires]



Ainsi, la moitié des répondants estiment que l'aide apportée par l'AGORAé a contribué « pour beaucoup » à leur réussite universitaire, voire qu'elle a été indispensable à la poursuite de leurs études. Cela tient au fait de « mettre du beurre dans les épinars » (64% des étudiants bénéficiaires) et de leur permettre de se sentir moins anxieux vis-à-vis des « fins de mois », à la possibilité d'éviter des situations de privation (56%) et, pour certains, d'éviter d'avoir à solliciter l'aide de leur famille ou de leurs amis (14%) ou de sacrifier leurs études pour un emploi salarié (8%).

“ En ce moment, c’est vraiment une condition pour l’équilibre de mon budget. En plus de ça, ça m’enlève ce stress de ne pas savoir si je vais réussir à me procurer les produits de première nécessité. Ça me pèse, et ça joue sur mon moral et sur mes résultats. Je suis quelqu’un d’un peu stressé... Tout le temps penser à son budget, c’est un peu pesant. ”

“ Si je n’avais pas eu l’AGORAé, je me serais privée davantage, mais je me serais endettée. C’était une aide suffisamment conséquente pour s’en sortir. ”

Point de synthèse : Les effets positifs des AGORAé sur l’évolution des situations sont bien identifiés par les étudiants bénéficiaires : les économies réalisées sur le budget alimentaire sont pour l’essentiel répercutées pour permettre l’accès à des catégories de produits auparavant trop onéreuses. Dans l’essentiel des situations, **l’accès à l’épicerie est, aux yeux des étudiants, associé à un meilleur équilibre alimentaire**. Bien au-delà, l’AGORAé est perçue comme une « bouffée d’oxygène » budgétaire qui représente un soutien suffisamment conséquent pour qu’il constitue **une véritable variable de rééquilibrage des budgets**. Les étudiants valorisent les effets sur leur réussite universitaire : il permet d’éviter des situations de privation et, dans certains cas, d’éviter de solliciter l’aide de leur entourage ou de sacrifier leurs études pour un emploi salarié.

4 Les AGORAé sont-elles aujourd’hui des vecteurs de lien social ?

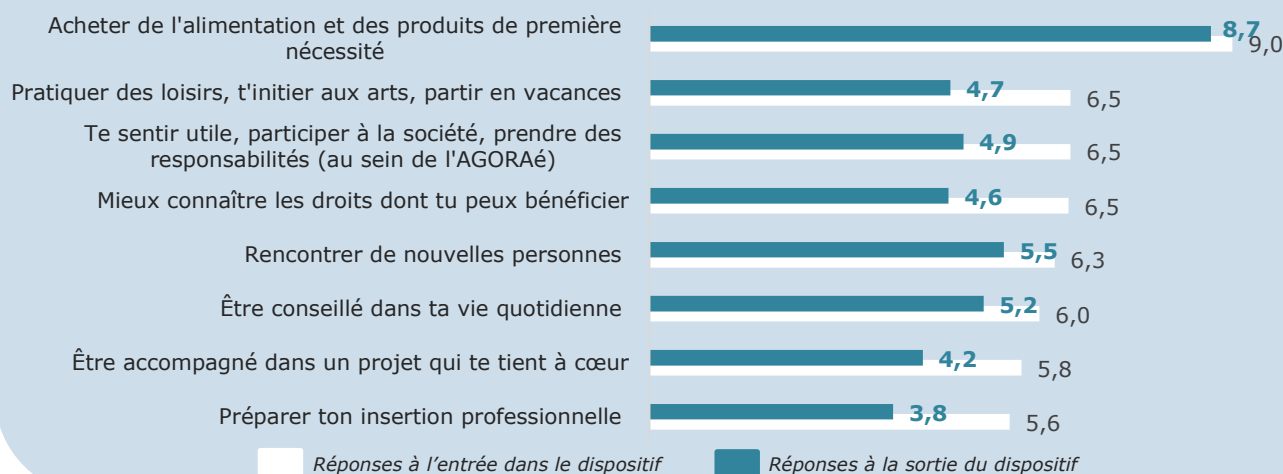
Au-delà d’être une épicerie solidaire, les AGORAé ont bien pour objectif de constituer plus largement un espace d’échanges promoteur de lien et de mixité sociale, notamment au travers du lieu de vie ouvert à tous et de son animation.

Lorsqu’on demande aux bénéficiaires d’auto-évaluer (sur un barème de 1 à 10) la contribution de l’AGORAé à leur vie sociale, **la moitié considère que la fréquentation de l’épicerie et du lieu de vie a joué positivement sur leur vie sociale** (notes attribuées supérieures à 5). De la même manière, les 2/3 des bénéficiaires interrogés à leur sortie du dispositif (24 sur 36) déclarent qu’ils ont eu l’occasion, par le biais de l’AGORAé, de rencontrer des personnes qu’ils ne connaissaient pas. Pour autant, **ces liens semblent le plus souvent se limiter à des relations occasionnelles**. Ainsi, pour plus de la moitié d’entre eux (16 sur 24), il s’agit de « connaissances avec lesquelles ils discutent parfois ». Seuls 3 étudiants indiquent passer du temps avec ces personnes en dehors de la fréquentation de l’AGORAé, et 2 estiment qu’il s’agit de véritables amis.

Pour la plupart des étudiants rencontrés, **c’est la relation bilatérale aux bénévoles et aux volontaires en service civique qui est la plus valorisée** : le sentiment d’être accueilli par des étudiants « comme eux », et de disposer d’interlocuteurs fixe dans la durée sont des éléments rassurants pour les étudiants bénéficiaires.

Zoom - L'évaluation de l'aide apportée par l'AGORAé à la sortie du dispositif (note moyenne sur 10)

[Base : 35 bénéficiaires]



Par ailleurs, le recours aux autres types de « services » proposés par l'AGORAé reste marginal. L'aide au départ en vacances, mis en place depuis 2012 semble n'avoir concerné que peu d'étudiants fréquentant l'épicerie. De la même manière, l'impact du dispositif sur les autres sphères de vie (accès au droit, citoyenneté, etc.) reste aux yeux des bénéficiaires assez limité. Comme l'indique le graphe présenté, l'appréciation de l'aide apportée par l'AGORAé sur la plupart des items est en-deçà des attentes qui étaient formulées à l'entrée dans le dispositif. C'est sans doute sur ces aspects que se situent les marges de progression les plus importantes pour les AGORAé.

Point de synthèse : Les effets des AGORAé en termes de lien et de réinsertion sociale restent limités. Elles peuvent certes s'appuyer sur les liens noués entre les bénéficiaires et les bénévoles ou volontaires en service civique, mais les interactions entre bénéficiaires sont à ce jour assez restreintes, ou le fait d'un « petit noyau » de bénéficiaires fortement investi dans la fréquentation et l'animation du lieu de vie.

Synthèse générale

En conclusion, l'étude évaluative a permis de conforter le positionnement du projet AGORAé : une épicerie solidaire par et pour les étudiants. Celles-ci touchent le public ciblé et ont un véritable impact sur le rééquilibrage des budgets, ce qui favorise un meilleur équilibre alimentaire et une meilleure réussite universitaire, en évitant les situations de privation ou le délaissement des études au profit d'un emploi salarié.

Les points de progression du projet portent sur la participation des bénéficiaires de l'épicerie dans la vie de l'AGORAé, que ce soit par l'investissement bénévole ou lors des activités proposées dans le lieu de vie. Enfin, le rôle de vecteur de lien social est également à généraliser auprès de davantage de bénéficiaires, tout en diversifiant l'accompagnement proposé.

4 Nos préconisations pour l'avenir du dispositif

Les préconisations développées ci-dessous constituent des pistes de réflexion soumises à la FAGE pour envisager l'avenir du dispositif. Elles n'engagent qu'ASDO, qui les propose sur la base du travail d'évaluation mené depuis 2013. Elles ne préjugent en rien des décisions qui seront prises in fine par la FAGE.

1 Conserver l'épicerie solidaire comme point d'entrée du dispositif

Au regard des situations financières décrites par l'évaluation, les AGORAé répondent à de vrais besoins. Elles proposent une offre de service *in situ* inédite, dont le « visage étudiant » facilite la venue à des étudiants qui ne se tourneraient pas nécessairement vers les autres dispositifs d'accompagnement social existants. Elles reposent enfin sur un fonctionnement aujourd'hui bien « rôdé » à pérenniser.

2 Retravailler la « complémentarité » de l'AGORAé avec des formes d'accompagnement social plus « classiques »

Certaines modalités d'articulation des AGORAé avec d'autres types d'accompagnements pourraient, à notre sens, être ajustées :

- En levant la limite « basse » de la fourchette d'éligibilité en-deçà de laquelle l'accès à l'épicerie n'est théoriquement pas autorisé. S'il peut continuer à constituer un seuil « d'alerte » nécessitant une orientation systématique vers les services d'aide d'urgence, cette règle est aujourd'hui difficile à « tenir » pour les équipes sur le terrain. Les situations de précarité étudiante nécessitent souvent des réponses réactives, et les demandes d'aides d'urgence peuvent parfois générer des délais importants. A minima, un accès temporaire à l'épicerie pourrait être octroyé, le temps que les demandes d'urgence aboutissent. A nos yeux, cette approche ne remet pas en cause la volonté des AGORAé de ne pas se « substituer » à l'action sociale, les gestionnaires pouvant par ailleurs orienter les étudiants vers d'autres types d'accompagnements sociaux.

- En outillant davantage les bénévoles et les volontaires en service civique, pour qu'ils soient de meilleurs relais vers les services professionnels concernés.
- En clarifiant et en formalisant les modalités de coopération avec les services d'assistance sociale des universités et le CROUS, pour mieux définir les rôles de chacun et les collaborations.

3 Réinvestir autrement la fonction de « lien social »

L'évaluation a montré que les lieux de vie étaient parfois davantage investis par des étudiants non bénéficiaires, peu informés sur les activités du lieu de vie. Les marges de progrès des AGORAé résidaient surtout dans le développement de la participation des bénéficiaires aux activités du lieu de vie. C'est à cette condition qu'elles pourront véritablement investir leurs fonctions de lien et de mixité sociale. Pour cela, nous suggérons :

- De clarifier les attentes, les objectifs et les « points d'accroche » à investir pour les lieux de vie, dont les contours restent à ce jour peu définis.
- De miser particulièrement sur la médiation « interculturelle », pour des lieux fréquentés pour moitié par des étudiants internationaux, et qui sont ceux chez qui le besoin de lien social est sans doute plus fort.
- D'ouvrir le lieu de vie sur l'université et sa vie étudiante, pour que les lieux de vie ne soient pas uniquement des espaces pour les initiatives de l'équipe AGORAé, et qu'ils impliquent l'ensemble du tissu associatif universitaire dans des actions ou évènements.

4 Miser sur le visage « étudiant » de l'AGORAé et investir cette posture « jusqu'au bout »

Le « visage étudiant » est un marqueur fort de l'identité des AGORAé. Il est fortement valorisé par les étudiants bénéficiaires. Nous suggérons de miser sur cette identité, en :

- Remettant en question l'aspect « contractualisation/engagements » aujourd'hui mobilisé au travers de la « Charte d'engagement Réciproque » signée par les bénéficiaires lors de leur

entrée dans le dispositif. Nous proposons de mettre en œuvre des leviers plus incitatifs, en « allant chercher » les étudiants pour les inviter à s'impliquer au sein de l'AGORAé, et pour leur suggérer la manière dont ils pourraient apporter leur aide.

- Investissant davantage la fonction de « soutien entre pairs », sous la forme par exemple de l'appui aux démarches administratives, qui correspond à une véritable attente (notamment de la part des étudiants internationaux).

5 Pérenniser le suivi national du dispositif et le renforcer dans une logique d'essaimage du projet

Cette évaluation a été l'occasion de franchir une étape importante dans la vie du dispositif : dans une logique participative, elle a permis de mettre en place un outil inédit de suivi du dispositif. Pour pérenniser cette dynamique, nous suggérons :

- De poursuivre l'animation nationale du réseau (rassemblements réguliers) et conserver l'esprit de concertation et de participation qui la caractérise.
- De poursuivre le soutien aux équipes sur le terrain (en termes de formation des équipes, de communication, d'appui-conseil sur les actions à mettre en place) et de permettre l'essaimage du projet en renforçant le suivi national du dispositif.
- De pérenniser l'outil EVAGO, sous la forme d'un suivi « au fil de l'eau » du dispositif et de ses évolutions, en garantissant aux AGORAé un retour « AGORAé par AGORAé ».

Etude réalisée par ASDO Etudes pour la FAGE